



CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM DU MONT BLANC 67 RUE DU MONT BLANC 74700 SALLANCHES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 000 €.

M CARDOLETTI THEO, gérant de la société 3CB E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 424 ROUTE DE TACONNAZ 74310 LES HOUCHES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	M CARDOLETTI THEO
Nombre de parts	1000
Adresse de l'associé gérant	424 ROUTE DE TACONNAZ 74310 LES HOUCHES
Montant versé	4 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à CHAMONIX le 25 juin 2025

JST08

Crédit Mutuel
Mont-Blanc
67 rue du Mont-Blanc
74700 SALLANCHES